



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

ARRETE DU MAIRE n°15/2025
Portant fermeture du Gymnase Victor Hugo
le 1^{er} et 2 juillet 2025

Le Maire de la Ville d'Arpajon,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2 ;

CONSIDERANT le passage niveau d'alerte canicule rouge pour l'Essonne à partir du 1^{er} juillet 2025 à midi ;

CONSIDERANT que l'état météorologique nécessite la fermeture du Gymnase Victor Hugo à partir du 1^{er} juillet à 13h00, et le 2 juillet 2025 ;

CONSIDERANT que la fermeture de la structure peut être prolongée si le niveau d'alerte canicule rouge pour l'Essonne est maintenu ;

A R R E T E

Article 1 : l'établissement du Gymnase Victor Hugo relevant du public situé au 23 rue Victor Hugo sera fermé au public le 1^{er} juillet à partir de 13h00, et le 2 juillet 2025.

Fait à Arpajon, le 1^{er} juillet 2025
Le Maire,

Christian BERAUD

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Maire,
Christian BERAUD.